

ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES



ASSOCIATION OF AFRICAN CENTRAL BANKS

**ASSOCIATION DES BANQUES
CENTRALES AFRICAINES (ABCA)**

**46^e RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL DES GOUVERNEURS**

(Hôtel Le Méridien, Île Maurice, le 4 septembre 2024)

RAPPORT

ABRÉVIATIONS

ABCA : Association des Banques Centrales Africaines
AMAO : Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest
API : Interface de Programmation d'Application
BAD : Banque Africaine de Développement
BCA : Banque Centrale Africaine
BCC : Banque Centrale du Congo
BCE : Banque Centrale Européenne
BCEAO : Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BEAC : Banque des États de l'Afrique Centrale
BM : Banque Mondiale
BRI : Banque des Règlements Internationaux
CAE : Communauté de l'Afrique de l'Est
CAM : Comité des Affaires Monétaires
CASF : Comité Africain de Stabilité Financière
CER : Communauté Économique Régionale
CBN : Central Bank of Nigeria
CNI : Carte Nationale d'Identité
CPIM : Comité des Paiements et des Infrastructures de Marchés
CTS : Comité Technique Spécialisé
CSBA : Communauté des Superviseurs Bancaires Africains
CSF: Conseil de Stabilité Financière
CUA : Commission de l'Union Africaine
DAJI : Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles de la BCEAO
FMI : Fonds Monétaire International
FRBNY : Federal Reserve Bank of New York
GES : Gaz à Effet de Serre
IMA : Institut Monétaire Africain
IMAO : Institut Monétaire de l'Afrique de l'Ouest
IMF : Infrastructures des Marchés Financiers
IMFIS : Infrastructures des Marchés Financiers d'Importance Systémique
ISF : Institut de Stabilité Financière
MAEP : Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs
MFW4A : Making Finance Work For Africa
MNBC : Monnaie Numérique de Banque Centrale
NBR : National Bank of Rwanda

OHADA : Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires

OICV : Organisation Internationale des Commissions de Valeurs

PA : Protocole d'Accord

PAM : Protocole d'Accord Multilatéral

PAPSS : Système Panafricain de Paiement et de Règlement

PCMA : Programme de Coopération Monétaire en Afrique

PIB : Produit Intérieur Brut

SYCEBNL : Système Comptable des Entités à But Non Lucratif

RSF : Rapport sur la Stabilité Financière

RTGS : Real Time Gross Settlement System (Système de Règlement Brut en Temps Réel)

TDR : Termes de Référence

UA : Union Africaine

1. INTRODUCTION

Le Conseil des Gouverneurs de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) a tenu sa 46^e réunion ordinaire, le 4 septembre 2024 à l'Hôtel Le Méridien, à l'Île Maurice. Trente-cinq (35) Banques Centrales, la Commission de l'Union Africaine (CUA) et le Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (MAEP) y ont pris part. La liste des participants est jointe en Annexe 1.

Conformément au programme des Réunions Annuelles de l'ABCA, la session du Conseil des Gouverneurs a été précédée d'un Symposium organisé le 3 septembre 2024, portant sur le thème : « *Recours à l'analyse du Big Data, aux taux d'intérêt et à l'Intelligence Artificielle dans la lutte contre l'inflation* ». L'Honorable Pravind Kumar JUGNAUTH, Premier Ministre de la République de l'Île Maurice, était l'invité principal pour l'ouverture du Symposium. Dr Denny H. KALYALYA, Honorable Gouverneur de la Bank of Zambia et Président de l'Association, a présidé la réunion du Conseil des Gouverneurs.

2. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été marquée par les mots de bienvenue de Dr KALYALYA, suivis de l'allocution de Amb. Hilda SUKA-MAFUDZE, représentant Son Excellence Amb. Albert M. MUCHANGA, Commissaire au Développement Économique, au Commerce, au Tourisme, à l'Industrie et aux Minéraux à la CUA.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de la réunion a été adopté sans amendements.

4. SYNTHÈSE DES DÉLIBÉRATIONS

4.1. Tableau de mise en œuvre des décisions de la réunion du Bureau de l'ABCA tenue le 7 mars 2024

Le Conseil des Gouverneurs a examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre des décisions prises lors de la réunion ordinaire du Bureau tenue le 7 mars 2024. Selon la matrice des décisions (cf. Annexe 2), 20 décisions sur 24 (83,33%) ont été complètement mises en œuvre.

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a pris note de l'état de mise en œuvre des décisions issues de la réunion ordinaire du Bureau du 7 mars 2024 et a instruit le Secrétariat de l'ABCA d'assurer le suivi de la mise en œuvre des décisions en cours de réalisation.

4.2. Rapport de mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA) en 2023

Lors de la réunion du Conseil du 4 septembre 2024, les Gouverneurs ont examiné l'état d'avancement de mise en œuvre du PCMA en 2023 et ont noté que onze (11) pays sur 53 (20,8%) ayant transmis leurs données ont satisfait aux cinq (5) critères de convergence de premier rang en 2023. Les critères relatifs à la couverture des importations par les réserves et au financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale ont été les mieux respectés, avec un taux de conformité de 73,6% et 75,5% en 2023, respectivement. Cependant, le critère de l'inflation a enregistré le plus faible taux de conformité (52,8%) en 2023.

En outre, le Conseil des Gouverneurs a noté que deux (2) pays (3,8%) avaient respecté les trois (3) critères de second rang en 2023. Ces résultats sont principalement liés à la faible performance par rapport au critère relatif à la pression fiscale, avec un taux de conformité de 23,5% en 2023. En revanche, le critère relatif à la variabilité du taux de change nominal a été mieux respecté en 2023, avec un taux de conformité de 65,4%.

S'agissant du respect des critères qualitatifs, le Conseil a été informé que la Sous-région de l'Afrique de l'Ouest a développé avec succès un cadre de politique monétaire harmonisé, basé sur le ciblage d'inflation. Ce cadre harmonisé a été adopté par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Sous-région lors de sa 55^e session ordinaire tenue le 29 juin 2019 à Abuja au Nigéria. À la suite de l'adoption de ce cadre de politique monétaire commun par les Chefs d'Etat et de Gouvernement, l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) travaille actuellement sur l'élaboration du cadre stratégique et opérationnel pour guider le plan de mise en œuvre ainsi que l'adoption du cadre harmonisé de politique monétaire pour les États membres de la Sous-région.

Dans les autres Sous-régions (Afrique du Nord, Afrique Centrale, Afrique de l'Est et Afrique Australe), des feuilles de route ont été élaborées et seront mises en œuvre.

Décisions du Conseil :

Les Gouverneurs ont pris note du rapport sur la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA) au titre de l'année 2023.

En outre, le Conseil des Gouverneurs a encouragé les Sous-régions de l'ABCA à mettre en œuvre les feuilles de route proposées pour élaborer le cadre harmonisé de politique monétaire et de rendre compte des réalisations lors de la réunion du Bureau de l'ABCA prévue en mars 2025.

Par ailleurs, le Conseil des Gouverneurs a encouragé le Secrétariat de l'ABCA à élaborer un document permettant d'avoir une compréhension commune des critères du PCMA afin de s'assurer que toutes les Banques Centrales membres de l'ABCA rapportent leurs performances de la même manière.

4.3. Étude sur la question de la dette des pays africains : Synthèse des commentaires des Banques Centrales africaines

Lors de la 45^e réunion ordinaire du Conseil des Gouverneurs tenue à Livingstone, en Zambie, le 4 août 2023, à l'issue de la présentation de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA), certaines préoccupations ont été soulevées concernant la dette publique des pays africains, devenue récemment un enjeu majeur. En effet, le poids de la dette entraîne des difficultés pour ces pays quant à la disponibilité des ressources pour des services sociaux cruciaux et une dépendance croissante à l'égard de la dette extérieure, soulevant des questions sur leur souveraineté économique et politique et les exposant à des risques de manipulation et de contrôle par les créanciers.

Ainsi, les Gouverneurs ont demandé au Secrétariat de l'ABCA de participer à une étude sur la dette entreprise par la Commission de l'Union Africaine (CUA) en vue de proposer des solutions pour résoudre le problème de la dette des pays africains. À cet égard, le Conseil des Gouverneurs a demandé à la CUA de partager les Termes de Référence (TDR) de l'étude susmentionnée avec le Secrétariat de l'ABCA. Le Secrétariat de l'ABCA n'a pas pu recevoir lesdits TDR. Cependant, en réponse à la décision des Gouverneurs, le Secrétariat a entrepris de manière proactive une étude sur la question de la dette publique africaine, en utilisant les données des Institutions Financières Internationales.

À la réunion du Bureau tenue le 7 mars 2024 à Dakar, au Sénégal, le Bureau a pris note du projet d'étude sur la dette publique des pays africains et a demandé au Secrétariat de l'ABCA de le transmettre aux Banques Centrales membres de l'ABCA pour commentaires avant le 15 mai 2024. Par lettre en date du 5 avril 2024, le Secrétariat a transmis le projet d'étude aux Banques Centrales membres de l'ABCA pour commentaires, qui sont pris en compte dans la version de l'étude présentée à l'Hôtel Le Méridien, à Île Maurice.

Les résultats ont permis de constater que la hausse des taux d'intérêt réels et le taux d'endettement retardé tendent à augmenter le ratio dette/PIB. De plus, les pressions inflationnistes et les dépréciations du taux de change accroissent l'endettement des pays. Cependant, l'amélioration du taux de croissance, du solde budgétaire primaire et de la gouvernance macroéconomique réduit le ratio de la dette. À cet effet, des recommandations en matière de politique économique et de gestion de la dette publique ont été formulées. Il s'agit notamment de continuer à maîtriser l'inflation, d'optimiser les dépenses publiques, d'améliorer la mobilisation des ressources internes et de créer des conditions saines pour une croissance économique soutenue. Il serait également nécessaire de favoriser les emprunts à des taux concessionnels, d'assurer la stabilité du taux de change et de mettre en place des mesures pour renforcer la transparence et la responsabilité dans la gestion de la dette publique.

Décisions du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a pris note de la version actualisée de l'étude sur la dette publique dans les pays africains intégrant les observations des Banques Centrales membres de l'ABCA et a instruit le Secrétariat de publier le document sur le site web de l'ABCA.

En outre, le Conseil des Gouverneurs a demandé au Secrétariat de l'ABCA de participer et de présenter les résultats de l'étude sur la dette publique lors de la prochaine Conférence Africaine sur la dette qui sera organisée par la Commission de l'Union Africaine (CUA) avant la fin de l'année 2024.

Par ailleurs, le Conseil des Gouverneurs a exhorté le Secrétariat de l'ABCA à partager l'étude sur la dette publique avec la CUA pour qu'elle soit transmise aux Communautés Économiques Régionales (CER) et aux parties prenantes concernées, y compris les Ministères des Finances.

4.4. Collaboration entre la CUA et l'ABCA sur le processus de création de la Banque Centrale Africaine (BCA)

Lors de sa 45^e réunion ordinaire tenue le 4 août 2023 à Livingstone, en Zambie, le Conseil des Gouverneurs a pris note des recommandations de la 6^e réunion du Comité Technique Spécialisé (CTS) sur le projet révisé des Statuts de l'Institut Monétaire Africain (IMA) et a approuvé les Statuts révisés de l'IMA. Conformément aux recommandations de la 6^e réunion du CTS, tenue du 17 au 21 juillet 2023 à Nairobi, au Kenya, après approbation par le Conseil des Gouverneurs de l'ABCA, le projet révisé des Statuts sera soumis pour examen et approbation au 4^e CTS extraordinaire sur les Finances, les Affaires Monétaires, la Planification Économique et l'Intégration et au CTS sur la Justice et les Affaires Juridiques avant sa transmission par la CUA aux organes politiques de l'Union Africaine lors de la prochaine session ordinaire de l'Assemblée de l'Union pour adoption par le Conseil Exécutif.

Ainsi, à la 4^e réunion extraordinaire du CTS du 19 octobre 2023, certains États membres ont formulé des commentaires sur le projet révisé des Statuts de l'IMA. La réunion ministérielle prévue le 20 octobre 2023 a été annulée pour donner plus de temps à la CUA pour centraliser les commentaires des États membres.

En outre, sur la base des résultats de la 4^e réunion extraordinaire du CTS sur les Finances, les Affaires Monétaires, la Planification Économique et l'Intégration, tenue le 19 octobre 2023 à Nairobi, au Kenya, le Bureau, lors de sa réunion du 7 mars 2024 à Dakar, au Sénégal, a demandé à la CUA d'examiner les observations additionnelles formulées par les États membres et de finaliser le projet de l'IMA pour permettre au document de suivre le processus d'adoption restant.

Par ailleurs, lors de la réunion du Bureau de l'ABCA tenue le 7 mars 2024 à Dakar au Sénégal, les Gouverneurs ont pris note du rapport de la réunion conjointe de la CUA, de l'ABCA et du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (MAEP) sur l'activation du mécanisme d'évaluation par les pairs pour le suivi de la mise en œuvre des critères de convergence macroéconomique. Le Bureau a également demandé au Secrétariat de l'ABCA de soumettre les documents relatifs à

la mise en place du Secrétariat qui suivra l'activation dudit mécanisme aux Banques Centrales membres pour commentaires. Les commentaires des Banques Centrales ont été centralisés par le Secrétariat de l'ABCA et transmis à la CUA et au MAEP le 20 juin 2024. Le Secrétariat Continental du MAEP a répondu aux différents commentaires soumis par les Banques Centrales membres de l'ABCA concernant les évaluations ciblées sur la convergence macroéconomique le 30 juillet 2024.

Lors de la réunion ministérielle de la 7^e session ordinaire du Comité Technique Spécialisé tenue les 6 et 7 juillet 2024 à Tunis, en Tunisie, il a été recommandé de :

- Éviter la duplication des processus institutionnels, étant donné que le Secrétariat chargé du suivi de la mise en œuvre des critères de convergence macroéconomique est appelé à exercer certaines des fonctions de l'IMA. À cet égard, les États membres sont encouragés à accélérer l'opérationnalisation de l'IMA ;
- Reporter l'examen du projet de Statuts de l'IMA à la 5^e session extraordinaire du CTS sur les Finances, les Affaires Monétaires, la Planification Économique et l'Intégration qui se tiendra avant la fin de l'année 2024.

Décisions du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a pris note des recommandations de la 7^e réunion du CTS sur les Finances, les Affaires Monétaires, la Planification Économique et l'Intégration tenue du 3 au 7 juillet 2024 à Tunis, en Tunisie.

Le Conseil des Gouverneurs a également demandé à la CUA de veiller à ce que la décision d'accélérer l'opérationnalisation de l'IMA soit pleinement mise en œuvre.

En outre, le Conseil des Gouverneurs a noté que la version des Statuts de l'IMA approuvée lors de la 45^e réunion du Conseil des Gouverneurs, tenue le 4 août 2023 à Livingstone, en Zambie, a fait l'objet d'amendements à la suite des commentaires/informations reçus des États membres de l'Union Africaine (UA) lors de la 4^e session extraordinaire du CTS. Toutefois, il reste encore des commentaires/informations des États membres de l'UA à prendre en compte avant que le document ne soit finalisé.

Par ailleurs, le Conseil des Gouverneurs a demandé à la CUA de finaliser le projet des Statuts de l'IMA en intégrant les observations des États membres de l'UA formulées lors de la 7^e réunion ordinaire du CTS sur les Finances, les Affaires Monétaires, la Planification Économique et l'Intégration qui s'est tenue du 3 au 7 juillet 2024 à Tunis, en Tunisie. Le Conseil des Gouverneurs a également demandé à la CUA de partager la version mise à jour avec le Secrétariat de l'ABCA avant la fin du mois de septembre 2024 afin de permettre l'examen du projet des Statuts par les Gouverneurs de l'ABCA en marge des Réunions Annuelles du Fonds Monétaire International (FMI) et du Groupe de la Banque Mondiale (BM) qui se tiendront en octobre 2024 à Washington, aux États-Unis.

Enfin, le Conseil des Gouverneurs a demandé à la CUA de veiller à ce que les invitations à la 5^e réunion extraordinaire du CTS prévue en novembre 2024 soient envoyées à tous les Gouverneurs des Banques Centrales membres de l'ABCA.

4.5. Activités de la Communauté des Superviseurs Bancaires Africains (CSBA)

Lors de sa réunion ordinaire le 5 août 2022 à Banjul, en Gambie, le Conseil des Gouverneurs a adopté le Protocole d'Accord Multilatéral (PAM) pour la coopération, le partage d'informations et l'assistance entre les Banques Centrales membres de l'ABCA. À la réunion du Bureau de mars 2024, les Gouverneurs ont pris note du rapport des Groupes de Travail de la Communauté des Superviseurs Bancaires Africains (CSBA) et ont demandé au Secrétariat de l'ABCA d'envoyer des rappels aux Banques Centrales membres de l'ABCA pour qu'elles signent le PAM. Ils ont également demandé au Secrétariat de rappeler aux deux Banques Centrales restantes de désigner un haut

fonctionnaire pour suivre les activités du PAM. Des rappels ont été envoyés le 25 juillet 2024. À date, 26 Banques Centrales ont signé le PAM et seule la National Bank of Ethiopia n'a pas encore désigné son haut fonctionnaire.

En outre, à la suite de la réunion du Comité des Affaires Monétaires (CAM) de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), la National Bank of Rwanda (NBR) a été chargée d'engager l'ABCA pour accélérer la signature des Protocoles d'Accord (PA) en cours de signature entre les Banques Centrales membres de la CAE et d'autres Banques Centrales membres de l'ABCA. À cet égard, la NBR a demandé au Secrétariat de l'ABCA d'engager les superviseurs indiqués pour accélérer le processus de signature et coordonner cette initiative. Lors de la réunion du Bureau à Dakar, le 7 mars 2024, les Gouverneurs ont demandé au Secrétariat de continuer à suivre le processus de signature de ces PA et de rendre compte des progrès réalisés lors des Réunions Annuelles de l'ABCA au titre de l'année 2024.

Par ailleurs, la CSBA a tenu sa Conférence et Réunion annuelles au Centre International de Conférence de Mulungushi les 29 et 30 avril 2024 à Lusaka, en Zambie. L'événement a été organisé par la Bank of Zambia en collaboration avec l'Institut de Stabilité Financière (ISF) de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) et Making Finance Work for Africa (MFW4A). Au cours de la Conférence, les membres de la CSBA ont discuté des risques liés au climat et à la nature, du développement des risques pour la stabilité financière liés au lien entre les Banques et les États souverains, de la résilience opérationnelle, de l'amélioration de la résolution bancaire et de la gestion de crise avec les leçons tirées de la crise bancaire de mars 2023.

Décisions du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a pris note du rapport des Groupes de Travail de la CSBA.

Le Conseil a également invité la National Bank of Ethiopia, la seule Banque Centrale restante, à désigner son haut fonctionnaire qui suivra le Protocole d'Accord Multilatéral (PAM) dans les meilleurs délais.

En outre, le Conseil des Gouverneurs a demandé au Secrétariat de l'ABCA de rappeler aux Banques Centrales membres de l'ABCA d'envoyer le PAM signé avant la réunion du Bureau de mars 2025 à Dakar, au Sénégal.

Par ailleurs, le Conseil des Gouverneurs a exhorté les Banques Centrales concernées à accélérer le processus de signature des Protocoles d'Accord (PA) entre les Banques Centrales membres de la CAE et d'autres Banques Centrales membres de l'ABCA et à rendre compte des progrès réalisés lors de la réunion du Bureau qui se tiendra en mars 2025.

4.6. Rapport du Groupe de Projet de l'ABCA sur l'Intégration des Systèmes de Paiement en Afrique et de ses deux Groupes de Travail

Au cours de la 45^e réunion ordinaire du Conseil des Gouverneurs de l'ABCA tenue le 4 août 2023 à Avani Victoria Falls Resort, à Livingstone, en Zambie, les Gouverneurs ont indiqué leur soutien au rapport du Groupe de Projet et approuvé les recommandations du Groupe de Projet. Cependant, ils ont soulevé deux questions principales :

- La première est relative au règlement des transactions continentales en monnaie de Banque Centrale et à la conformité du Système Panafricain de Paiement et de Règlement (PAPSS) avec les principes et les normes internationalement reconnus, y compris les principes pour les Infrastructures de Marchés Financiers (IMF) de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) et de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV). Les Gouverneurs ont invité le Groupe de Projet à mettre l'accent sur la définition des exigences et critères à respecter par les IMF, y compris le PAPSS, plutôt que d'adapter le PAPSS aux exigences continentales ou de les adapter au PAPSS ;

- La deuxième question concernait l'entité qui garantirait le règlement, en particulier si une partie faisait défaut. Le Groupe de Projet a indiqué que le règlement se ferait en monnaie Banque Centrale et Afreximbank a fourni une ligne de crédit d'un milliard de dollars USD pour permettre aux Banques Centrales de garantir le règlement des participants relevant de leur juridiction.

Par la suite, en mars 2024 à Dakar, les Gouverneurs ont instruit le Secrétariat de l'ABCA de transmettre le projet de document sur les critères de sélection du pays hôte pour les Infrastructures de Marchés Financiers d'Importance Systémique (IMFIS) aux Banques Centrales membres de l'ABCA pour des observations additionnelles. Lors de leur réunion tenue le 30 juillet 2024, les membres de la Sous-région de l'Afrique de l'Est ont toutefois observé qu'il y avait une omission dans les critères sous la rubrique « Cadres juridiques et réglementaires » qui devait être corrigée en insérant la mention « La juridiction de domiciliation de l'opérateur devrait disposer d'un cadre juridique et réglementaire bien établi qui prévoit la réglementation et la surveillance des IMF ». La version finale du document prenant en compte les observations reçues des Banques Centrales a été présentée à l'Hôtel Le Méridien, à l'Île Maurice.

Par ailleurs, lors de sa réunion tenue le 4 août 2023 à Livingstone, en Zambie, le Conseil des Gouverneurs a instruit le Groupe de Projet d'organiser une session de sensibilisation sur les paiements transfrontaliers au cours du premier trimestre 2024 avec le Conseil de Stabilité Financière (CSF) et le Groupe de Travail sur les paiements transfrontaliers de la BRI/Comité sur les Infrastructures de Paiement et de Marché (CPMI) afin d'accélérer la mise en œuvre des recommandations du G20 sur les paiements transfrontaliers. À cet effet, une session de sensibilisation a été organisée avec succès et a réuni 112 participants des Banques Centrales membres et des autorités de régulation financière en Afrique et a proposé les domaines d'intérêt tels que l'harmonisation des cadres juridiques, réglementaires et de surveillance, l'adoption de la norme de message ISO 20022 dans les pays membres, l'harmonisation de l'Interface de Programmation d'Application (API), la prolongation des heures de fonctionnement des RTGS, la mise en œuvre des paiements instantanés par les pays membres, l'interconnexion des systèmes de paiement rapide/instantané transfrontaliers et l'accès aux non-banques.

À l'issue de la session, il est recommandé à la communauté de l'ABCA et ses États membres d'adopter les domaines prioritaires pour améliorer les paiements transfrontaliers tels que soulignés ci-dessus, de solliciter l'assistance technique du FMI/Banque Mondiale pour accélérer les progrès dans l'amélioration des paiements transfrontaliers pour les pays membres de l'ABCA et d'accroître l'engagement et la collaboration des parties prenantes au sein de l'ABCA.

De plus, compte tenu du rôle du Groupe de Projet de l'ABCA sur l'intégration des systèmes de paiement en Afrique, ce dernier a pleinement participé à l'organisation du Séminaire Continental de l'Association au titre de l'année 2024 organisé du 3 au 5 juin 2024 par la Banco de Moçambique sur le thème « *Renforcement des systèmes de paiement pour promouvoir l'inclusion financière en Afrique et le commerce intra-africain : Défis et opportunités* ».

Décisions du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a pris note du rapport du Groupe de Projet de l'ABCA sur l'Intégration des Systèmes de Paiement en Afrique et de ses deux Groupes de Travail et a approuvé les critères de sélection du pays hôte pour les Infrastructures de Marchés Financiers d'Importance Systémique (IMFIS). Le critère relatif au cadre juridique et réglementaire doit inclure ce qui suit : « La juridiction de domiciliation de l'opérateur doit disposer d'un cadre juridique et réglementaire bien établi qui prévoit la réglementation et la surveillance des Infrastructures de Marchés Financiers (IMF) ».

Le Conseil des Gouverneurs a également demandé au Groupe de Projet de l'ABCA d'opérationnaliser les critères par le développement d'une annexe décrivant les aspects opérationnels pertinents.

Par ailleurs, le Conseil des Gouverneurs a approuvé le recours à une assistance financière et technique des partenaires de développement du Groupe de Projet pour faire avancer et accélérer les travaux entamés par le Groupe de Travail pour élaborer la stratégie d'intégration des paiements mobiles sur le Continent.

4.7. Thèmes du Symposium des Gouverneurs de l'ABCA au titre de l'année 2025

Le Secrétariat de l'ABCA a reçu des propositions des Sous-régions pour le Symposium des Gouverneurs de 2025.

Après avoir examiné les propositions, le Bureau a recommandé au Conseil des Gouverneurs de choisir un thème pour le Symposium dans la liste suivante :

1. Changement climatique et stabilité macroéconomique : Le rôle des Banques Centrales ;
2. Défis et opportunités de réduction des risques en Afrique : Le rôle des relations avec les correspondants bancaires ;
3. Optimiser les flux de capitaux pour un développement durable en Afrique : Opportunités et défis.

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a sélectionné le thème du Symposium ci-après pour l'année 2025 : « *Changement climatique et stabilité macroéconomique : Le rôle des Banques Centrales* ».

4.8. Thèmes du Séminaire Continental de l'ABCA au titre de l'année 2025

Le Secrétariat de l'ABCA a également reçu des propositions des Sous-régions pour le Séminaire Continental pour l'année 2025.

Après les avoir examinées, le Bureau a recommandé au Conseil des Gouverneurs de choisir un thème pour le Séminaire Continental dans la liste suivante :

1. Améliorer les prévisions macroéconomiques pour les Banques Centrales dans le contexte des chocs du côté de l'offre - Tendances émergentes ;
2. Cyber-risques et technologies financières innovantes : Défis et mesures stratégiques ;
3. Monnaie électronique et transmission de la politique monétaire en Afrique.

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a sélectionné le thème du Symposium ci-après pour l'année 2025 : « *Cyber-risques et technologies financières innovantes : Défis et mesures stratégiques* ».

4.9. Projet de programme de travail du Secrétariat de l'ABCA pour l'année 2025 et le budget correspondant

Le programme de travail du Secrétariat de l'ABCA se concentrera sur :

- L'organisation et la convocation des réunions statutaires de l'Association ;
- Le suivi de la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA) ;
- Le suivi des activités du Comité Conjoint CUA-ABCA sur la création de la Banque Centrale Africaine (BCA) ;

- Le suivi des activités du Groupe de Projet et des Groupes de Travail du projet sur l'Intégration des Systèmes de Paiement en Afrique ;
- Le renforcement des relations de coopération avec les organisations africaines poursuivant les mêmes objectifs que l'Association et les autres institutions internationales ;
- Proposition de création du Conseil Africain de Stabilité Financière (CASF).

En outre, le Secrétariat assurera le suivi des activités de la Communauté des Superviseurs Bancaires Africains (CSBA).

Sur la base du programme de travail proposé, le budget de 2025 hors coût du personnel du Secrétariat pris en charge par la BCEAO est estimé à 273.675 USD contre 266.910 USD en 2024, soit une augmentation de 2,53%, due principalement aux dépenses de fonctionnement et aux dépenses liées aux réunions de l'ABCA (frais de voyage et dépenses d'organisation).

L'exécution du budget de 2024 est projetée à fin décembre 2024 à 91% du montant du budget approuvé (266.910 USD), soit une valeur absolue de 242.369 USD.

En vertu du principe de répartition égale du budget adopté par le Conseil des Gouverneurs, la contribution de chaque Banque Centrale pour 2025 s'élève à 6.675 USD contre 6.510 USD en 2024.

Décisions du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a adopté le programme de travail et le budget correspondant du Secrétariat de l'ABCA au titre de l'exercice 2025 et a exprimé sa reconnaissance et ses remerciements à la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) pour son soutien continu à l'ABCA.

Le Conseil des Gouverneurs a également adopté la contribution par Banque Centrale de 6.675 USD au budget de l'ABCA au titre de l'année 2025.

4.10. Rapport des Auditeurs externes sur les comptes de l'ABCA au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Le Cabinet d'audit Grant Thornton a présenté son rapport sur les comptes de l'ABCA pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. "L'opinion exprimée est que les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'ABCA au 31 décembre 2023 et sa performance financière pour l'exercice clos conformément aux règles et méthodes comptables édictées dans le Manuel des Procédure de l'ABCA".

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a adopté le rapport du Cabinet d'audit Grant Thornton sur les comptes financiers de l'ABCA au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

4.11. Sélection d'un Cabinet pour l'audit des comptes de l'ABCA de l'exercice 2024

Lors de sa réunion ordinaire virtuelle organisée par la Banque Centrale du Congo (BCC) le 20 août 2020, le Conseil des Gouverneurs a décidé de confier au Cabinet Grant Thornton l'audit des comptes de l'ABCA pour les exercices de 2021 à 2023. À l'issue de cette période de trois (3) ans, un autre cabinet devrait être sélectionné.

Le Secrétariat de l'ABCA a sollicité l'assistance des Services de la BCEAO pour un appel d'offres. À la date limite de remise des offres, deux (2) offres ont été reçues de MAZARS Sénégal et RAM AUDIT OU CONSEILS SARL. À l'issue de l'évaluation technique, le Cabinet MAZARS Sénégal a obtenu une note de 97.

Par ailleurs, MAZARS Sénégal a fourni l'offre financière la moins disante. Au vu de ces résultats, il est proposé que le contrat d'audit des comptes de l'Association des Banques Centrales Africaines pour les exercices 2024, 2025 et 2026 soit attribué à MAZARS Sénégal.

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a pris note de la sélection du Cabinet d'audit MAZARS Sénégal et a engagé ce Cabinet comme Auditeur Externe des comptes de l'ABCA pour une durée d'un an. Ce Cabinet peut être reconduit pour d'autres mandats n'excédant pas trois (3) ans conformément à l'Article 8 Alinéa 6 des Statuts de l'ABCA.

4.12. Proposition sur la réorganisation du système d'information comptable et budgétaire de l'ABCA

Dans le cadre de la gestion des activités administratives, comptables, financières et budgétaires de l'ABCA, le Secrétariat utilise un système d'information comptable et budgétaire basé principalement sur le « Manuel de Procédures Administratives, Comptables, Financières et Budgétaires » de l'Association adopté par le Conseil des Gouverneurs en 2017 et l'utilisation du logiciel « Africompta » pour la tenue des comptes de l'ABCA.

À la suite des délibérations de sa 40^e réunion ordinaire tenue le 16 août 2017 à Johannesburg, en Afrique du Sud, le Conseil des Gouverneurs a approuvé le Manuel des Procédures Administratives, Comptables, Financières et Budgétaires de l'ABCA qui avait été préparé par le Secrétariat avec la collaboration du Cabinet d'expertise comptable FOCUS Experts et l'appui des Services de la BCEAO. Les dispositions contenues dans le Manuel sont toujours en vigueur. Cependant, la décision d'approbation dudit Manuel indique que le Conseil des Gouverneurs a instruit le Secrétariat de l'ABCA de procéder à une revue du Manuel en cas de besoin et au moins une fois tous les cinq (5) ans.

Pour rappel, les comptes de l'ABCA sont établis suivant les normes, principes et méthodes du cadre comptable général définis dans le Système Comptable OHADA en ses Articles 1 à 73, à l'exception de la disposition première contenue en son Article 17 relatif à la tenue de la comptabilité dans la langue officielle et dans l'unité monétaire légale du pays. En 2023, l'OHADA a publié un nouvel Acte uniforme relatif au Système Comptable des Entités à But Non Lucratif (SYCEBNL) entré en application dans les États-parties au Traité de l'OHADA le 1^{er} janvier 2024. Ce référentiel comptable s'applique aux « Associations, ordres professionnels et entités assimilées » et aux « Projets de développement et assimilés ».

En outre, le Cabinet Grant Thornton a formulé des recommandations portant sur des améliorations à apporter à l'exploitation du logiciel de comptabilité utilisé par le Secrétariat. Les points y relatifs ont été portés à l'attention du fournisseur du logiciel sur la mise en production des modules de gestion budgétaire et de gestion des immobilisations intégrés au logiciel pour prendre en compte des recommandations de l'Auditeur portant sur l'utilisation desdits modules. Les points concernent également la programmation d'un plan de formation au profit des utilisateurs du Secrétariat et le respect des délais contractuels dans le cadre de l'assistance à fournir au Secrétariat en cas de dysfonctionnement ou de constatation d'anomalie dans l'utilisation des applicatifs du logiciel.

Au cours de la présentation du rapport d'audit des comptes de l'ABCA de l'exercice 2022 lors des 45^e Réunions Annuelles tenues à Livingstone, en Zambie, en juillet - août 2023, l'Expert-Comptable, en évoquant les améliorations attendues dans la tenue de la comptabilité et la production des états financiers, a fait remarquer que le Secrétariat avait entamé des discussions avec le fournisseur du logiciel pour trouver les solutions appropriées.

Cependant, à ce jour, Afrisofts n'est toujours pas en mesure d'apporter les réponses idoines aux requêtes qui lui sont adressées portant sur l'amélioration des fonctionnalités du logiciel et sur le respect des termes contractuels.

En anticipation d'une éventuelle rupture du contrat avec l'entreprise pour les raisons susmentionnées, le Secrétariat avait adressé à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (DAJI) de la BCEAO une demande d'avis juridique faisant état d'un non-respect des termes contractuels par le fournisseur. En réponse, la DAJI avait mis l'accent sur la longévité du contrat en décrivant son avis par les termes qui suivent : « Si le souhait du Secrétariat est de ne pas poursuivre la relation contractuelle avec le prestataire, il pourrait envisager de mettre un terme au contrat, soit en ne le renouvelant pas, soit en procédant à une rupture anticipée en cas de renouvellement tacite à l'échéance. La perspective d'une mise à plat du contrat et la sélection d'un nouveau prestataire selon les règles de passation des marchés devraient être envisagées, notamment au regard de l'ancienneté du contrat (plus de 15 ans) ».

Dans la mesure où l'option d'une résiliation pour faute pourrait impliquer des procédures plus complexes et moins efficaces, le Secrétariat opterait pour la mise à plat du contrat et la sélection d'un nouveau prestataire selon les règles de passation des marchés.

Le financement du projet sera budgétisé en deux (2) lots séparés pour les appels d'offres :

- Un appel d'offres pour le recrutement du Consultant qui sera chargé de la revue du Manuel des Procédures et de la formation des agents du Secrétariat sur les nouvelles procédures. Le coût des dépenses y afférentes (honoraires du Consultant pour la révision du Manuel, l'assistance pour le paramétrage du logiciel et la mise en œuvre d'un plan de formation) pourrait être estimé à environ 15.000 USD ;
- Le recrutement d'un prestataire pour la fourniture d'un logiciel avec un contrat prenant en compte le paramétrage des modules intégrant les nouvelles dispositions du Manuel des Procédures mises à jour et la formation des utilisateurs. L'investissement y relatif pourrait être estimé à 14.000 USD ;
- Le coût global du projet pourrait être évalué à 29.000 USD, sous réserve des propositions qui seront recueillies des entreprises consultées.

Il est suggéré de financer le projet par les fonds propres disponibles de l'Association et le Secrétariat pourrait, en collaboration avec les Services de la BCEAO, procéder à l'établissement des cahiers de charges en vue d'enclencher les processus d'appels d'offres après les Réunions Annuelles de 2024.

Décisions du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a autorisé le Secrétariat de l'ABCA, en collaboration avec les Services de la BCEAO, à sélectionner un nouveau prestataire pour l'acquisition d'une licence d'exploitation d'un logiciel de gestion comptable selon les règles de passation des marchés.

Le Conseil des Gouverneurs a également autorisé le Secrétariat de l'ABCA à lancer le processus de recrutement d'un Consultant, en collaboration avec les Services de la BCEAO, pour réviser le Manuel des Procédures Administratives, Comptables, Financières et Budgétaires de l'Association.

En outre, le Conseil des Gouverneurs a autorisé le Secrétariat de l'ABCA, en collaboration avec les Services de la BCEAO, à financer, par les fonds disponibles de l'Association, la sélection d'un nouveau prestataire pour l'acquisition d'une licence d'exploitation d'un logiciel de gestion comptable et le recrutement d'un Consultant pour la révision du Manuel des Procédures de l'ABCA.

4.13. Situation des contributions au budget de l'ABCA au titre de l'année 2023

En août 2023 à Livingstone, en Zambie, le Conseil des Gouverneurs a examiné le programme de travail et le budget de l'ABCA au titre de 2024. Sur la base du budget approuvé, la contribution due par chaque Banque Centrale s'élève à 6.510 USD. À la suite de la réunion du Conseil des Gouverneurs, le Secrétariat de l'ABCA a transmis le budget approuvé signé par le Président de l'Association aux Banques Centrales membres et les a invitées à s'acquitter de leur contribution.

Lors de sa réunion tenue le 7 mars 2024 à Dakar, au Sénégal, le Bureau a pris note de l'état des contributions au budget de 2024 de l'ABCA et a demandé au Secrétariat d'adresser des rappels aux Banques Centrales, avec copie aux Présidents des Sous-régions qui n'ont pas encore payé leurs contributions pour qu'ils le fassent sans délai. Après relances, et à date, 36 Banques Centrales ont déjà payé leurs contributions, soit un taux de contribution de 87,8%.

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a pris note de l'état des contributions au budget de l'ABCA au titre de l'année 2024 et a demandé au Secrétariat de l'ABCA d'envoyer des lettres de rappel aux cinq (5) Banques Centrales restantes d'honorer leur engagement.

4.14. Rapport du Séminaire Continental pour l'année 2023, tenu à Maputo, au Moçambique, du 3 au 5 juin 2024

Lors de sa 45^e réunion ordinaire tenue le 4 août 2023, le Conseil des Gouverneurs a choisi pour le Séminaire Continental de l'ABCA au titre de l'année 2024, le thème « *Renforcement des systèmes de paiement pour promouvoir l'inclusion financière en Afrique et le commerce intra-africain : Défis et opportunités* ».

La Banco de Moçambique a accepté d'accueillir l'événement, qui s'est tenu du 3 au 5 juin 2024 à Maputo, au Moçambique.

Soixante-six (66) délégués provenant des Banques Centrales membres et des Institutions régionales et internationales ont participé au Séminaire. La cérémonie d'ouverture était présidée par Dr Rogério Lucas ZANDAMELA, Honorable Gouverneur de la Banco de Moçambique.

À l'issue des sessions plénières, les principaux points à retenir et les recommandations ci-après ont été formulés :

- Pour assurer des progrès efficaces dans la mise en œuvre des modalités de règlement appropriées sur l'ensemble du continent, l'infrastructure centrale devrait offrir la flexibilité de connecter les juridictions et les régions de manière flexible. À cet égard, l'infrastructure centrale telle que le PAPSS devrait offrir des options pour :
 - Adopter l'infrastructure comme une plateforme multilatérale offrant des services de règlement ;
 - Connecter les participants des États membres via l'infrastructure nationale (RTGS) de la juridiction ;
 - Connecter les participants via les infrastructures régionales existantes/établies (RTGS régional établi) ;
 - Favoriser le règlement en monnaie Banque Centrale.
- L'infrastructure qui est exploitée devrait :
 - Offrir un mécanisme efficace de conversion des devises ;
 - Adhérer ou satisfaire aux normes internationales applicables aux systèmes de paiement.

Les délégués ont délibéré sur les thématiques lors des sessions de groupes. Les principaux points à retenir et les recommandations ont été les suivants :

- Défis de la réglementation des systèmes de paiement et risques liés à la fraude et aux formes de criminalité organisée en Afrique :
 - Cadre réglementaire – Améliorer le paysage réglementaire, renforcer l'application de la réglementation et collaborer avec les organismes régionaux ;

- Partage des données et analyse - Développer des mécanismes de partage des données entre les différentes autorités de la région tout en protégeant les personnes concernées ;
 - Numérisation des Cartes Nationales d'Identité (CNI) - Étudier la possibilité de numériser les CNI afin d'améliorer les dispositions en matière de connaissance du client et de réduire la fraude dans les transactions financières ;
 - Réglementation des crypto-actifs/actifs virtuels - Développement, conception et déploiement de l'Intelligence Artificielle (IA) dans le secteur financier. Élaborer des réglementations claires pour les crypto-actifs et le déploiement de l'IA dans le secteur financier afin de garantir la protection des consommateurs et la sécurité des données ;
 - Promotion de la sécurité et l'éducation des utilisateurs - Développer des campagnes éducatives harmonisées pour sensibiliser les utilisateurs aux risques financiers et aux meilleures pratiques pour protéger leurs ressources financières ;
 - Cybersécurité – Envisager l'assurance cybernétique, intégrer la cyber-résilience, la conformité et la protection des données, développer des mécanismes de recours pour les arrangements frauduleux et mettre en place des centres de réponse aux incidents financiers pour l'Afrique.
- Besoins en infrastructures régionales de paiement transfrontalier pour favoriser le commerce intra-africain. Les Banques Centrales, sous l'égide de l'ABCA, devraient mettre en œuvre des dispositifs réglementaires de manière collaborative et établir des dispositifs de surveillance coopératifs. Plus précisément, elles devraient :
 - Adapter les cadres réglementaires existants pour garantir une concurrence équitable, la sécurité juridique, favoriser l'innovation, tout en veillant à ce que les systèmes de paiement restent sûrs et efficaces ;
 - Encourager la collaboration des autorités de régulation pour réduire la charge réglementaire pesant sur le secteur réglementé. Dans la plupart des cas, les autorités de régulation fonctionnent en vase clos, ce qui rend les processus de réglementation et d'octroi de licences fastidieux et difficiles pour les participants réglementés ;
 - Établir une plateforme pour harmoniser les exigences réglementaires dans la quête de réduction de la charge réglementaire ;
 - Promouvoir l'infrastructure de paiement transfrontalière et améliorer la connectivité dans le but de disposer de systèmes de paiement continentaux intégrés en tirant parti des systèmes de paiement existants pour relever les défis de l'interconnectivité.
 - Promotion de l'inclusion financière : Rôle des partenariats public-privé dans l'amélioration des systèmes de paiement.

Le secteur public devrait :

- Impliquer le secteur privé dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies afin de garantir l'existence d'une vision commune ;
- Assumer la responsabilité de mettre en place des infrastructures de bien public dans lesquelles le secteur privé n'aurait aucune raison d'investir ;
- Dans son rôle de catalyseur, fournir des incitations politiques pour encourager le secteur privé à servir les zones non desservies ou éloignées ;
- Construire et entretenir les infrastructures numériques, y compris les infrastructures de soutien telles que l'électricité, la connectivité Internet et les routes.

Décisions du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a pris note du rapport du Séminaire Continental de l'année 2024 et a remercié la Banco de Moçambique pour l'organisation de cet évènement.

En outre, le Conseil des Gouverneurs a exhorté le Secrétariat de l'ABCA à envoyer le rapport du Séminaire Continental de l'année 2024 à la Commission de l'Union Africaine (CUA) pour qu'il soit transmis aux Communautés Économiques Régionales (CER) et aux parties prenantes concernées.

4.15. Coopération avec la Banque Centrale Européenne (BCE)

En août 2022, le Conseil des Gouverneurs a chargé le Secrétariat de l'ABCA d'assurer la bonne organisation de la réunion conjointe ABCA-BCE-CUA sur les expériences d'intégration monétaire et d'inviter toutes les Banques Centrales membres à participer au partage d'expériences qui pourraient servir à mettre en place et opérationnaliser l'Institut Monétaire Africain (IMA). Le Conseil des Gouverneurs a également demandé au Secrétariat de l'ABCA de s'inspirer d'autres expériences africaines, particulièrement l'Institut Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (IMAO), en les invitant à la réunion conjointe avec la BCE et la CUA, dans le cadre de la mise en place de l'IMA. L'ABCA, la BCE et la CUA ont organisé conjointement la réunion le 26 octobre 2022, avec la participation de l'IMAO.

En 2023, une invitation a été adressée à la BCE pour participer au Séminaire Continental de l'ABCA sur le thème « Impact du changement climatique sur la sécurité alimentaire et l'inflation en Afrique : Le rôle du secteur financier dans le financement de l'agriculture et de l'économie verte » qui s'est tenu du 15 au 17 mai 2023 à Yaoundé, au Cameroun.

Le sous-thème sur « Le rôle des Banques Centrales dans le changement climatique - Une perspective européenne » a été présenté par M. Gilles Noblet, Conseiller Principal, Direction Générale des Relations Internationales et Européennes à la BCE. La présentation a porté sur l'insécurité alimentaire, la coopération internationale sur le changement climatique, l'importance des plans de transition alignés sur l'Accord de Paris et le renforcement des capacités.

En outre, lors de la réunion du Bureau tenue le 7 mars 2024 à Dakar, au Sénégal, les Gouverneurs ont demandé au Secrétariat de l'ABCA d'inviter la BCE à assister aux réunions de l'Association en 2024. Des lettres d'invitation datées du 27 mai 2024 ont été adressées au Président de la BCE et au Directeur du Département des Relations Internationales de la BCE, les informant de l'organisation du Symposium de l'ABCA au titre de l'année 2024.

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a pris note des activités entreprises par la Banque Centrale Européenne dans le cadre de sa collaboration avec l'ABCA et a demandé au Secrétariat de poursuivre ce partenariat.

4.16. Coopération avec la Federal Reserve Bank of New York (FRBNY)

Dans le cadre de la coopération avec la FRBNY, des activités de formation sont proposées au profit des agents des Banques Centrales membres. À cet effet, pour les activités de formation de la FRBNY en 2023, 128 participants, issus de 34 Banques Centrales, ont pris part aux formations proposées.

À cet égard, lors de la réunion du Bureau tenue le 7 mars 2024 à Dakar, au Sénégal, les Gouverneurs ont pris note de la participation des Banques Centrales membres de l'ABCA au programme de formations de 2023 de la FRBNY et ont demandé au Secrétariat de l'ABCA de transmettre aux Banques Centrales le programme de formations de 2024 de la FRBNY pour leur participation. Le Secrétariat a été chargé de partager les programmes de formations à venir avec les Banques Centrales de l'Association dès qu'ils sont envoyés par la FRBNY. Après avoir pris

contact avec la FRBNY, le Secrétariat a reçu ledit programme de 2024 de la FRBNY et l'a soumis aux Banques Centrales membres de l'ABCA le 29 mars 2024 en les invitant à y participer.

Ainsi, par correspondance datée du 27 août 2024, la FRBNY a transmis des informations actualisées sur la participation des Banques Centrales membres de l'Association à leur programme de formations pour l'année 2024. À date, 123 participants issus de 23 Banques Centrales ont participé aux formations proposées par la FRBNY en 2024. Une mise à jour de la participation des Banques Centrales de l'ABCA aux formations de la FRBNY en 2024 sera faite lors de la réunion du Bureau en mars 2025.

Décisions du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a encouragé les Banques Centrales membres de l'ABCA à participer aux activités de formation organisées par la Federal Reserve Bank of New York. Le Conseil des Gouverneurs a également demandé au Secrétariat de continuer à diffuser le programme de formations actualisé de la FRBNY parmi les Banques Centrales membres de l'ABCA.

4.17. Partenariat entre l'ABCA et les organisations externes : Élaboration d'un projet de cadre pour formaliser la collaboration

Depuis 2017, l'ABCA entretient des relations de coopération avec des institutions internationales telles que la Banque Centrale Européenne (BCE) et la Federal Reserve Bank of New York (FRBNY). Au cours de ces dernières années, certaines organisations externes ont également sollicité l'Association pour nouer des partenariats. Au regard de l'intérêt croissant manifesté par les structures externes à coopérer avec l'Association, les Gouverneurs ont, lors des Réunions Annuelles tenues en août 2022 à Banjul, en Gambie, fait part du besoin de disposer d'un cadre de partenariat régissant la collaboration entre l'ABCA et les organisations externes.

En mars 2024 à Dakar, au Sénégal, après la présentation de la proposition du cadre de partenariat révisé entre l'ABCA et les organisations externes, le Bureau de l'ABCA a demandé au Secrétariat de l'envoyer aux Banques Centrales membres pour commentaires additionnels et définitifs d'ici fin avril 2024 avant son adoption lors de la 46^e réunion du Conseil des Gouverneurs. Par lettre datée du 16 avril 2024, ledit document a été transmis aux Banques Centrales membres pour commentaires. La version du cadre de partenariat présentée à l'Île Maurice a pris en compte les commentaires des Banques Centrales.

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a adopté le cadre de partenariat entre l'ABCA et les organisations externes afin de permettre une évaluation efficace des demandes de partenariat.

4.18. Termes de Référence du Conseil Africain de Stabilité Financière (CASF)

Au cours de la réunion du Bureau du 7 mars 2024 à Dakar, au Sénégal, les Gouverneurs ont pris note de la proposition de la Central Bank of Egypt (CBE) relative au Conseil Africain de Stabilité Financière (CASF) et ont demandé à la CBE de soumettre le projet de Termes de Référence (TDR) pour la création du CASF au Secrétariat de l'ABCA qui devra l'envoyer aux Banques Centrales membres de l'ABCA pour commentaires. La version finale sera présentée lors des 46^e Réunions Annuelles de l'ABCA. En application de la décision des Gouverneurs, par lettre datée du 3 avril 2024, le Secrétariat de l'ABCA a demandé à la CBE de soumettre le projet de TDR pour la création du CASF. Après réception, le Secrétariat de l'ABCA a transmis ledit document par lettre datée du 16 mai 2024 aux Banques Centrales membres pour commentaires.

Treize (13) Banques Centrales ont transmis leurs commentaires, qui ont été centralisés et soumis à la CBE le 28 juin 2024. La version reçue le 13 août 2024 a intégré les commentaires des Banques Centrales.

Par ailleurs, dans le cadre de l'établissement du CASF, la Central Bank of Egypt a émis le souhait d'inviter les Banques Centrales membres de l'ABCA, en Égypte, pour la première réunion dudit Conseil afin de créer, dans l'immédiat, une dynamique et commencer à le faire fonctionner et mettre en place ses deux Groupes de Travail.

Décisions du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a demandé que le Conseil Africain de Stabilité Financière proposé par la Central Bank of Egypt (CBE) soit renommé « Comité Africain de Stabilité Financière (CASF) » et a adopté les Termes de Référence du CASF.

Le Conseil des Gouverneurs a approuvé la proposition de la Central Bank of Egypt d'accueillir et d'organiser la première réunion du CASF au Caire en décembre 2024, et de présider le Groupe de Travail sur le Rapport de Stabilité Financière (RSF) sous l'égide du CASF. L'objectif de cette réunion est de présenter le programme du CASF pour la première année et de définir le plan de travail pour les deux Groupes de Travail, en particulier le Rapport de Stabilité Financière (RSF) et le cadre de référence de la stabilité financière.

En outre, le Conseil des Gouverneurs a demandé à la Central Bank of Egypt d'organiser la première réunion du CASF au plus tard la première quinzaine de décembre 2024 et d'envoyer les lettres d'invitation le plus tôt possible.

4.19. Cadre pour la mise en place des Groupes de Travail de l'ABCA

Après la présentation de la Central Bank of Egypt sur la proposition de mise en place du Comité Africain de Stabilité Financière (CASF) lors de la réunion du Bureau de l'ABCA tenue le 7 mars 2024 à Dakar, au Sénégal, les Gouverneurs ont instruit le Secrétariat d'élaborer un cadre pour la création des Groupes de Travail, compte tenu du nombre croissant de ces Groupes au sein de l'Association.

Les objectifs de ce cadre consistent à :

- Définir des procédures claires pour la proposition, l'approbation et la mise en place des Groupes de Travail ;
- Mettre en place des critères de sélection rigoureux pour les membres des Groupes de Travail et les méthodologies employées ;
- Allouer les ressources humaines, matérielles et financières de manière efficace et stratégique ;
- Instaurer des mécanismes de suivi régulier et des évaluations pour s'assurer que les objectifs sont atteints ;
- Encourager l'identification et l'exploration de nouvelles idées et technologies pertinentes pour atteindre les objectifs de l'ABCA.

Ainsi, toute proposition de création d'un Groupe de Travail au sein de l'ABCA doit émaner de ses organes directeurs (c'est-à-dire le Bureau et le Conseil des Gouverneurs) ou de toute Banque Centrale membre de l'Association. Cette proposition doit inclure le titre du Groupe de Travail, la justification, les objectifs, les membres proposés, la durée estimée, les ressources nécessaires et les résultats attendus.

Le processus est résumé comme suit :

- Transmission du projet de proposition au Secrétariat de l'ABCA ;
- Soumission au Comité Technique ;

- Approbation par le Bureau ;
- Adoption par le Conseil des Gouverneurs et création du Groupe de Travail.

Une opérationnalisation et un suivi efficaces des activités doivent décliner la nomination des membres, la planification des activités, le suivi et l'évaluation des activités du Groupe de Travail ainsi que la dissolution ou la reconduction à terme du Groupe de Travail.

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a pris note du projet de cadre pour la création des Groupes de Travail au sein de l'ABCA et a demandé au Secrétariat de l'Association de transmettre ledit cadre aux Banques Centrales membres de l'ABCA pour recueillir leurs commentaires. La version finale intégrant les observations des Banques Centrales membres de l'ABCA sera soumise lors de la réunion du Bureau prévue en mars 2025.

4.20. Élection du Président et du Vice-Président de l'ABCA et composition du Bureau au titre de l'exercice 2024-2025

Lors de sa 45^e réunion ordinaire tenue le 4 août 2023 à Livingstone, en Zambie, le Conseil des Gouverneurs a décidé que les 46^e Réunions Annuelles de l'ABCA devraient être accueillies par la Central Bank of Libya à Tripoli. Toutefois, en raison des conditions de sécurité difficiles en Libye, après des consultations, la Central Bank of Libya n'a pas pu être en mesure d'organiser ces événements. Étant donné que la Sous-région de l'Afrique de l'Est était la suivante conformément au principe de rotation régionale, la Bank of Mauritius a accepté d'accueillir les Réunions Annuelles de l'ABCA au titre de 2024. Pour la Vice-présidence, la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a été désignée par la Sous-région de l'Afrique Centrale.

Décision du Conseil :

Conformément au principe de l'ABCA, le Conseil des Gouverneurs a élu M. Harvesh Kumar SEEGOLAM, G.C.S.K., Honorable Gouverneur de la Bank of Mauritius, comme Président de l'ABCA pour la période allant de septembre 2024 à août 2025 et M. Yvon SANA BANGUI, Honorable Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) est élu Vice-Président de l'ABCA pour la même période. À cet égard, la composition du Bureau de l'ABCA pour 2024-2025 est la suivante :

- Gouverneur de la Bank of Mauritius, Président de l'ABCA ;
- Gouverneur de la BEAC, Vice-Président de l'ABCA ;
- Gouverneur de la Bank Al-Maghrib, Président de la Sous-région de l'Afrique du Nord ;
- Gouverneur de la BCEAO, Président de la Sous-région de l'Afrique de l'Ouest ;
- Gouverneur de la Banco Central de São Tomé e Príncipe, Président de la Sous-région de l'Afrique Centrale ;
- Gouverneur de la Banco de Moçambique, Président de la Sous-région de l'Afrique Australe ;

- Gouverneur de la National Bank of Rwanda, Président de la Sous-région de l’Afrique de l’Est ;
- Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie, Vice-Président de la Sous-région de l’Afrique du Nord ;
- Gouverneur de la Central Bank of Liberia, Vice-Président de la Sous-région de l’Afrique de l’Ouest ;
- Gouverneur de la Banque Centrale du Congo, Vice-Président de la Sous-région de l’Afrique Centrale ;
- Gouverneur de la Bank of Botswana, Vice-Président de la Sous-région de l’Afrique Australe ;
- Gouverneur de la Banque Centrale des Comores, Vice-Président de la Sous-région de l’Afrique de l’Est.

Le Conseil des Gouverneurs a pris note des consultations qui ont abouti à l’organisation par la Bank of Mauritius des 46^e Réunions Annuelles de l’ABCA initialement prévues à Tripoli en Libye. À cet égard, le Conseil des Gouverneurs a instruit le Secrétariat de l’ABCA d’entreprendre une révision des Statuts de l’Association en y incorporant des dispositions qui pourront guider le processus de choix d’une Banque Centrale hôte alternative en cas de la survenue de situations similaires.

4.21. Lieu et date du Séminaire Continental de l’ABCA au titre de l’année 2025

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a noté que, sur la base du principe de rotation régionale, le Séminaire Continental au titre de l’année 2025 sera organisé par la Sous-région de l’Afrique du Nord. Le lieu et la date du Séminaire Continental seront communiqués à bonne date par la Banque Centrale qui sera désignée par la Sous-région de l’Afrique du Nord.

4.22. Lieu et date de la 47^e réunion ordinaire du Conseil des Gouverneurs de l’ABCA

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a noté que, conformément aux dispositions de l’ABCA, la Banque des États de l’Afrique Centrale (BEAC) organisera les prochaines Réunions Annuelles de l’Association en 2025. Le lieu et la date des réunions seront communiqués à bonne date par la BEAC.

4.23. Questions Diverses

Aucune question n’a été soulevée sous ce point inscrit à l’ordre du jour.

4.24. Cérémonie de Clôture

Au nom des Gouverneurs et délégués, l’Honorable Président de l’ABCA a exprimé sa gratitude et sa profonde reconnaissance à l’Honorable Pravind Kumar JUGNAUTH pour avoir honoré de sa présence la cérémonie d’ouverture. Il a également exprimé ses remerciements au Gouvernement et au Peuple de la République de l’Île Maurice, pour leur accueil chaleureux ainsi que pour les excellentes dispositions et préparations entreprises par le personnel de la Bank of Mauritius, qui ont contribué au succès des 46^e Réunions Annuelles de l’ABCA.



ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS

| # | Name | Position | Institution | Email |
|-----|----------------------------------|--|--------------------------------------|------------------------------|
| 1. | Mme Ejigayhu Tefera | Economist | African Peer Review Mechanism (APRM) | Emuyenat@gmail.com |
| 2. | Mme Marie-Antoinette Rose Quatre | Chief Executive Officer | African Peer Review Mechanism (APRM) | Dahlia.Ngoulakia@aprm-au.org |
| 3. | M. Hugues Manzila | Country Review Coordinator | African Peer Review Mechanism (APRM) | Hugues.Manzila@aprm-au.org |
| 4. | Mme Rumbidzai Treddah Manhando | Programme Coordinator - AUFIs | African Union Commission (AUC) | ManhandoR@africa-union.org |
| 5. | M. Djamel Ghib | Director, Economic Development, Integration and Trade | African Union Commission (AUC) | DjamelG@africa-union.org |
| 6. | Mme Mandy Mauyakufa | Programme Officer | African Union Commission (AUC) | Mauyakufam@africa-union.org |
| 7. | Dr Americo D' Oliveira Dos Ramos | Governor | Banco Central de São Tomé e Príncipe | aramos@bcstp.st |
| 8. | Dr Osiris Fernandes | Senior Economist at the Department of Economic Studies | Banco Central de São Tomé e Príncipe | osirisfjcosta@hotmail.com |
| 9. | M. Jamal Luís Abacar Omar | Executive Director And Board Member | Banco de Moçambique | candida.tivane@bancomoc.mz |
| 10. | M. Pedro José Munguambe | Assistant Director | Banco de Moçambique | pedro.munguambe@bancomoc.mz |
| 11. | M. Stenio Antonio | Office | Banco Nacional de Angola | svantonio@bna.ao |
| 12. | Mme Yola José Miguel | Deputy Director | Banco Nacional de Angola | yvandunem@bna.ao |
| 13. | Mme Marilia De Fatima Pocas | Board Member | Banco Nacional de Angola | mpocas@bna.ao |
| 14. | M. Abderrahim Bouazza | Deputy Governor | Bank Al-Maghrib | g.faddi@bkam.ma |
| 15. | M. Cornelius Karlens Dekop | Governor | Bank of Botswana | Jaudis@bob.bw |
| 16. | M. Tayani Chankuluba | Special Assistant to the Governor | Bank of Botswana | Chankulubat@bob.bw |
| 17. | M. Innocent Molalapata | Director, Research and Financial Stability | Bank of Botswana | MolalapataI@bob.bw |
| 18. | Dr Kaelo Ntwaepelo | Principal Economist, Research and Financial Stability | Bank of Botswana | NtwaepeloK@bob.bw |
| 19. | Dr Ernest Addison | Governor | Bank of Ghana | conf.plus@bog.gov.gh |
| 20. | M. Clarence Blay | Head, Payment Systems Department | Bank of Ghana | clarence.blay@bog.gov.gh |

| # | Name | Position | Institution | Email |
|-----|---|--|-------------------------------|-----------------------------------|
| 21. | M. Stephen Nortey | Chief Manager | Bank of Ghana | stephen.nortey@bog.gov.gh |
| 22. | Dr Ashwin Moheput | Assistant Director | Bank of Mauritius | Ashwin.moheput@bom.mu |
| 23. | Mme Leonie Dunn | Deputy Governor | Bank of Namibia | angelina.schroeder@bon.com.na |
| 24. | Mme Saara Meameno Kashaka | Principal Economist | Bank of Namibia | saara.mukumangeni@gmail.com |
| 25. | M. John Rhodes Mero | Assistant Manager | Bank of Tanzania | jrmero@bot.go.tz |
| 26. | Mme Betrida Wilfred | Economist | Bank of Tanzania | bkwilfred@bot.go.tz |
| 27. | M. Emmanuel Mpawe Tutuba | Governor | Bank of Tanzania | mlmwizarubi@bot.go.tz |
| 28. | Dr Michael Atingi-Ego | Deputy Governor | Bank of Uganda | matingi-ego@bou.or.ug |
| 29. | Dr Adam Mugume | Executive Director | Bank of Uganda | amugume@bou.or.ug |
| 30. | Mme Liz Mukasa Samula | Economist | Bank of Uganda | lsamula@bou.or.ug |
| 31. | M. Edward Tenywa | Deputy Director, Governors' Office | Bank of Uganda | etenywa@bou.or.ug |
| 32. | Dr Jonathan Mpundu Chipili | Director - Research | Bank of Zambia | jchipili@boz.zm |
| 33. | M. Chungu Kapembwa | Acting Assistant Director, Macroeconomic Analysis | Bank of Zambia | ckapembwa@boz.zm |
| 34. | Dr Denny Kalyalya | Governor | Bank of Zambia | dkalyalya@boz.zm |
| 35. | M. Martin Mwiinga | Assistant Director & E.A. to Governor | Bank of Zambia | mmwiinga@boz.zm |
| 36. | M. Goodson Kataya | Acting Director Financial Stability | Bank of Zambia | gkataya@boz.zm |
| 37. | Mme Lyness Phiri Mambo | Acting Director - Prudential Supervision | Bank of Zambia | Lmambo@boz.zm |
| 38. | Mme Miriam Tembo Kamuhuza | Director - Payment Systems | Bank of Zambia | mkamuhuza@boz.zm |
| 39. | Mme Harizafy Noelimanana Ralarosy Andriantsoa | Directeur des Etudes et des Relations Internationales | Banky Foiben'i Madagasikara | h.Ralarosy@bfm.mg |
| 40. | M. Aubin Aurore Belalahy | Second Deputy Governor | Banky Foiben'i Madagasikara | A.BELALAHY@bfm.mg |
| 41. | M. Mohamed Robert Carton | Directeur des Etudes | Banque Centrale de Djibouti | mohamed.robert@banque-centrale.dj |
| 42. | M. Bouna Kerkoub | Directeur Général | Banque Centrale de Mauritanie | kerkoub@bcm.mr |
| 43. | M. Mohamed Abdallahi Beibakar | Directeur Général de l'Administration | Banque Centrale de Mauritanie | Diawara@bcm.mr |
| 44. | M. Diawara Mamoudou | Directeur Général de la Supervision Bancaire et de la Stabilité Financière | Banque Centrale de Mauritanie | Diawara@bcm.mr |

| # | Name | Position | Institution | Email |
|-----|------------------------------------|---|---|--|
| 45. | M. Mohamed Mehrez Cheikhrouhou | Director of monetary policy implementation | Banque Centrale de Tunisie | mohamedmehrez.cheikhrouhou@bct.gov.tn |
| 46. | Dr Imani Younoussa | Governor | Banque Centrale des Comores | nayla.mabrouk@banque-comores.km |
| 47. | Dr Hamidou Issoufa Mohamed Cheik | Directeur des Etudes et de la Stabilité Monétaire | Banque Centrale des Comores | hamidou.mohamedcheik@banque-comores.km |
| 48. | M. Norbert Assogba | Assistant du Gouverneur | Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) | nassogba@bceao.int |
| 49. | M. Blehoue Tousaint Damoh | Directeur de la Conjoncture Economique et des Analyses Monétaires | Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) | tdamoh@bceao.int |
| 50. | Dr Jean-Claude Kassi Brou | Gouverneur | Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) | caudibert@bceao.int |
| 51. | M. Damas Djamba Tambwe Eluhu | Directeur Des Analyses Economiques | Banque Centrale du Congo | d.djamba@bcc.cd |
| 52. | M. Olivier Tallys Talebuyi Tayeye | Manager | Banque Centrale du Congo | talebuyi@gmail.com |
| 53. | M. Edouard Normand Bigendako | Gouverneur | Banque de la République du Burundi | ednbigendako@brb.bi |
| 54. | M. Georges Ntangorane | Director | Banque de la République du Burundi | gntangorane@brb.bi |
| 55. | Dr Nafé Daba | Chef de Service Relations Financières Internationales | Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) | nafe@beac.int |
| 56. | M. Simplicie Duclair Lonkeng | Adjoint au Directeur des Relations Internationales | Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) | lonkeng@beac.int |
| 57. | M. Mahamat Djibrine Souleyman | Directeur Général des Etudes, Finances et Relations Internationales | Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) | djibrine@beac.int |
| 58. | M. Jean-Clary Otoumou | Directeur Général de l'Exploitation | Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) | otoumou@beac.int |
| 59. | M. Innocent Molalapata | Director | Central Bank of Botswana | molalapatai@bob.bw |
| 60. | Dr Ahmed Mohamed Ahmed Ali Sahloul | Assistant Sub Governor | Central Bank of Egypt | Ahmed.sahloul@cbe.org.eg |
| 61. | M. Hassan Abdalla | Governor | Central Bank of Egypt | Hassan.abdalla@cbe.org.eg |
| 62. | Dr Naglaa Nozahie | Governor's Advisor for African Affaires | Central Bank of Egypt | naglaa.nozahie@cbe.org.eg |
| 63. | M. Osama Abdelrahman | Deputy General Manager | Central Bank of Egypt | osama.abdelwahed@cbe.org.eg |

| # | Name | Position | Institution | Email |
|-----|------------------------------------|--|--------------------------|----------------------------------|
| 64. | Mme Rana El Nogoumie | Inspector at Basel Sector | Central Bank of Egypt | rana.elnogoumie@cbe.org.eg |
| 65. | M. Sikhumbuzo Sabelo David Dlamini | Director Research | Central Bank of Eswatini | sikhumbuzod@centralbank.org.sz |
| 66. | M. Vusi Vvo Mabilisa | Principal Economist | Central Bank of Eswatini | Vusim@centralbank.org.sz |
| 67. | Dr Philemon Fana Mnisi | Governor | Central Bank of Eswatini | princessk@centralbank.org.sz |
| 68. | Dr Kamau Thugge | Governor | Central Bank of Kenya | Governor@centralbank.go.ke |
| 69. | Prof. Robert Mudida | Director, Research Department | Central Bank of Kenya | mudidar@centralbank.go.ke |
| 70. | M. Adam Boru | Senior Manager, Bank Supervision Department | Central Bank of Kenya | boruam@centralbank.go.ke |
| 71. | M. Luke Plapan | Manager, Digital Payments | Central Bank of Kenya | PlapanLA@centralbank.go.ke |
| 72. | Mme Wairimu Joanne Waitara | Economist | Central Bank of Kenya | waitarajw@centralbank.go.ke |
| 73. | Dr Sheila Mwendwa Kaminchia | Economist | Central Bank of Kenya | kaminchias.m@centralbank.go.ke |
| 74. | Dr Isaya Maana | Ag. Deputy Director, Research Department | Central Bank of Kenya | maanai@centralbank.go.ke |
| 75. | Dr Emmanuel Letete | Governor | Central Bank of Lesotho | mletete@centralbank.org.ls |
| 76. | Dr Musa Dukuly | Deputy Governor | Central Bank of Liberia | mbogun@cbl.org.lr |
| 77. | M. Jefferson Kambo | Director of Research, Policy & Planning | Central Bank of Liberia | jkambo@cbl.org.lr |
| 78. | M. Michael Ogun | Senior Advisor | Central Bank of Liberia | mbogun@cbl.org.lr |
| 79. | M. Muhammad Sani Abdullahi | Deputy Governor | Central Bank of Nigeria | msabdullahi7@cbn.gov.ng |
| 80. | Dr Ladi Bala-Keffi | Ag. Director, Monetary Policy Department | Central Bank of Nigeria | akbello@cbn.gov.ng |
| 81. | M. Olayemi Cardoso | Governor | Central Bank of Nigeria | zlawal@cbn.gov.ng |
| 82. | M. Nazeer Samaila Muhammad | Assistant Economist | Central Bank of Nigeria | nsmuhammad@cbn.gov.ng |
| 83. | Dr Chikelu Oballum | Head, Cross Border Banking Supervision Group | Central Bank of Nigeria | ceoballum@cbn.gov.ng |
| 84. | Dr Tuwe Garbobiya | Principal Economist 1 | Central Bank of Nigeria | tsgarbobiya@cbn.gov.ng |
| 85. | M. Abdi Abdullahi | Governor | Central Bank of Somalia | mahad.Mohamed@centralbank.gov.so |
| 86. | M. Mahad Mohamed | Advisor | Central Bank of Somalia | mahad.mohamed@centralbank.gov.so |
| 87. | M. Salaheldin Sheikh Khidir Bakhit | Deputy Governor | Central Bank of Sudan | mohamed.ahmed@cbos.gov.sd |

| # | Name | Position | Institution | Email |
|------|--------------------------------------|--|---|----------------------------------|
| 88. | Dr Samia Mohammed Elhadi Elamin | Senior economist | Central Bank of Sudan | Samia.alhadi@gmail.com |
| 89. | M. Buah Saidy | Governor | Central Bank of The Gambia | bsaidy@cbg.gm |
| 90. | M. Karamo Jawara | Director, Banking and Payment Systems Department | Central Bank of The Gambia | kjawara@cbg.gm |
| 91. | M. Sheriff Touray | Deputy Director | Central Bank of The Gambia | shtouray@cbg.gm |
| 92. | M. Attikan Dibba | CFO | Central Bank of The Gambia | adibba@cbg.gm |
| 93. | M. Ndoye Abdoulaye | Auditeur | Grant Thornton | abdoulaye.ndoye@sn.gt.com |
| 94. | Dr Louis Austin Kasekende | Executive Director | Macroeconomic and Financial Management Institute of Eastern and Southern Africa (MEFMI) | louis.kasekende@mefmi.org |
| 95. | Prof. Ndahiriwe Kasai | Director | National Bank of Rwanda | kndahiriwe@bnr.rw |
| 96. | Hon. John Rwangombwa | Governor | National Bank of Rwanda | dkabarisa@bnr.rw |
| 97. | Dr Wilson T. Banda | Governor | Reserve Bank of Malawi | wtbanda@rbm.mw;msoko@rbm.mw |
| 98. | Dr Mark Lungu | Director, Public Relations | Reserve Bank of Malawi | mlungu@rbm.mw |
| 99. | Dr Nebson Mupunga | Director | Reserve Bank of Zimbabwe | nmupunga@rbz.co.zw |
| 100. | Dr John Mushayavanhu | Governor | Reserve Bank of Zimbabwe | ngorova@rbz.co.zw |
| 101. | M. Tawedzerwa Ngundu | Chief Economist | Reserve Bank of Zimbabwe | tngundu@rbz.co.zw |
| 102. | Dr Moris B. Mpofu | Executive/Assistant of the Gov. | Reserve Bank of Zimbabwe | BMpofu@rbz.co.zw |
| 103. | Mme Christelle Viljoen | Senior Analyst | South African Reserve Bank | christelle.viljoen@resbank.co.za |
| 104. | Mme Fundi Tshazibana | Deputy Governor | South African Reserve Bank | Blessing.Sokhulu@resbank.co.za |
| 105. | Mme Ayanda Mokgolo | Senior Manager and Head of CCBG Secretariat | South African Reserve Bank | ayanda.mokgolo@resbank.co.za |
| 106. | M. Piet Madimetja (Tim) Masela | Head: National Payment System Department | South African Reserve Bank | tim.masela@resbank.co.za |
| 107. | Mme Nkareng Thite | Divisional Head: Financial Conglomerates Supervision | South African Reserve Bank | Nkareng.Thite@resbank.co.za |
| 108. | M. Abdourahimoune Amadou Abdoul Aziz | Chargé d'Etudes | AACB Secretariat | aamadouabdoulaziz@bceao.int |

| # | Name | Position | Institution | Email |
|------|-----------------------------|---|-------------------|----------------------|
| 109. | Mme Dieng Imily | Assistante de Direction | AACB Secretariat | idieng@bceao.int |
| 110. | M. Konan Yao Arthur Koffi | AACB Website Manager | AACB Secretariat | kyakoffi@bceao.int |
| 111. | M. Thierno Mountaga Mbow | Gestionnaire comptable et budgétaire | AACB Secretariat | tmbow@bceao.int |
| 112. | M. Seye Mamadou | Archivist | AACB Secretariat | maseye@bceao.int |
| 113. | Dr Djoulassi Kokou Oloufade | AACB Executive Secretary | AACB Secretariat | dkoloufade@bceao.int |
| 114. | Mr H. Seegolam | Governor | Bank of Mauritius | |
| 115. | Mr M. K. Yerukunondu | First Deputy Governor | Bank of Mauritius | |
| 116. | Ms H. Sewraj-Gopal | Second Deputy Governor | Bank of Mauritius | |
| 117. | Ms Pauline Charazac | Advisor - IIR | Bank of Mauritius | |
| 118. | Mr A. Ghanty | Assistant Director – Information Security, Enterprise Risk Division | Bank of Mauritius | |
| 119. | Mr D. Rughoobur Dhiraj | Head- Governor's Office | Bank of Mauritius | |
| 120. | Mr F. Caunhye | Chief – Communications | Bank of Mauritius | |

ANNEXE 2 : Matrice des décisions et des actions requises

| N° DÉCISION | DÉCISIONS | PAR QUI | PÉRIODE | ÉTAT | VOYANT |
|---|--|------------------------|---|---|--------------|
| RÉUNION DU BUREAU DE L'ABCA (Dakar, Sénégal, le 7 mars 2024) | | | | | |
| 1. | Le Bureau a noté l'état de mise en œuvre des décisions (81,8%) prises par le Conseil des Gouverneurs en août 2023 et a demandé au Secrétariat de l'ABCA de suivre la mise en œuvre des décisions en cours. | Secrétariat de l'ABCA | Au cours de la Réunion du Bureau de l'ABCA de 2024. | Le suivi de la mise en œuvre des décisions est en cours. | JAUNE |
| 2. | Pris note des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA). | Secrétariat de l'ABCA | Au cours de la Réunion du Bureau de l'ABCA de 2024. | - Pas d'action requise. | - |
| 3. | Noté que la Sous-région de l'Afrique de l'Ouest a adopté son cadre harmonisé de politique monétaire, les Sous-régions de l'Afrique Centrale, de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe ont soumis leurs feuilles de route et la Sous-région de l'Afrique du Nord soumettra sa feuille de route d'ici le mois de juillet 2024. À cet égard, le Bureau a encouragé les Sous-régions à continuer leurs efforts dans l'élaboration de leurs cadres de politique monétaire harmonisés. | Sous-régions de l'ABCA | Avant les Réunions Annuelles de l'ABCA de 2024. | Les Sous-régions ont été informées de la décision des Gouverneurs. Comme indiqué lors de la Réunion du Bureau, la Sous-région de l'Afrique du Nord a soumis sa feuille de route. | VERT |
| 4. | Demandé que les contributions au rapport du PCMA transmises par les Sous-régions soient plus analytiques, en incluant les difficultés | Sous-régions de l'ABCA | Durant les Réunions Annuelles de l'ABCA de 2024. | Les Sous-régions ont été informées de la décision des Gouverneurs. | VERT |

| | | | | | |
|----|--|---|---|--|--------------|
| | rencontrées pour atteindre les cibles. | | | | |
| 5. | Pris note du projet d'étude sur la dette publique dans les pays africains entreprise proactivement par le Secrétariat de l'ABCA et a demandé de transmettre le document aux Banques Centrales membres de l'Association, à l'effet de formuler les commentaires à recevoir au plus tard le 15 mai 2024. La version finale du document sera présentée lors des 46 ^e Réunions Annuelles à Tripoli, en Libye. | Secrétariat de l'ABCA / Banques Centrales membres | Avant les Réunions Annuelles de l'ABCA de 2024. | Par lettre en date du 5 avril 2024, le Secrétariat de l'ABCA a transmis le projet d'étude aux Banques Centrales membres de l'ABCA pour commentaires avant le 15 mai 2024. - Douze (12) Banques Centrales ont envoyé leurs commentaires. La version actuelle tient compte de ces commentaires. | VERT |
| 6. | Pris note de l'invitation de la CUA à participer à la Conférence africaine sur la Dette et le Développement prévue au cours du deuxième semestre 2024. | Secrétariat de l'ABCA / CUA | Durant la Réunion du Bureau de l'ABCA de 2024. | Le Secrétariat n'a pas encore reçu l'invitation de la CUA pour sa participation. | JAUNE |
| 7. | Demandé à la CUA de prendre en compte les commentaires additionnels formulés par les États membres et de finaliser le projet de Statuts de l'Institut Monétaire Africain (IMA) pour permettre au document de suivre le reste du processus d'adoption. Cette décision tient compte des conclusions de la 4 ^e réunion extraordinaire du Comité Technique Spécialisé (CTS) sur les Finances, les Affaires Monétaires, la Planification Economique et l'Intégration qui s'est tenue le 19 octobre 2023. | CUA | Avant les Réunions Annuelles de l'ABCA de 2024. | Lors de la réunion ministérielle de la 7 ^e session ordinaire du Comité Technique Spécialisé qui s'est tenue les 6 et 7 juillet 2024 à Tunis (Tunisie), il a été recommandé de reporter l'examen des Statuts de l'IMA à la 5 ^e session extraordinaire du CTS sur les Finances, les Affaires Monétaires, la Planification, et l'Intégration Économique qui doit se tenir avant la fin de l'année 2024. | JAUNE |

| | | | | | |
|----|---|-------------------------------------|---|---|------|
| 8. | <p>Pris note du rapport de la réunion conjointe de la CUA, de l'ABCA et du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (MAEP) sur l'activation du mécanisme d'évaluation par les pairs pour le suivi de la mise en œuvre des critères de convergence macroéconomique et a demandé au Secrétariat de l'ABCA d'envoyer aux Banques Centrales membres de l'Association, pour commentaires, les documents relatifs à l'établissement du secrétariat qui suivra l'activation dudit mécanisme. Les observations des Banques Centrales seront centralisées par le Secrétariat de l'ABCA et transmises à la CUA et au MAEP afin que les documents soient finalisés et présentés lors des 46^e Réunions Annuelles.</p> | CUA / Secrétariat ABCA / MAEP | Avant les Réunions Annuelles de l'ABCA de 2024. | <p>Par lettre en date du 24 avril 2024, le Secrétariat de l'ABCA a transmis les documents (note conceptuelle sur l'évaluation ciblée, Termes de Référence pour le Secrétariat du mécanisme d'évaluation par les pairs pour le suivi de la mise en œuvre des critères de convergence macroéconomique, lignes directrices sur l'évaluation ciblée) aux Banques Centrales membres de l'ABCA pour commentaires. Huit (8) Banques Centrales ont envoyé leurs commentaires.</p> <p>Les commentaires des Banques Centrales sur les projets de documents reçus ont été centralisés et envoyés au Secrétariat Continental du MAEP et à la CUA par lettre en date du 20 juin 2024.</p> <p>Le Secrétariat Continental du MAEP a envoyé au Secrétariat de l'ABCA sa réponse aux différents commentaires soumis par les Banques Centrales membres de l'ABCA concernant les évaluations ciblées sur la convergence macroéconomique le 30 juillet 2024.</p> <p>Lors de la réunion ministérielle de la 7^e session ordinaire du CTS, il a été suggéré d'éviter la duplication des processus institutionnels, étant donné que le Secrétariat chargé du suivi de la mise en œuvre des critères de convergence macroéconomique est appelé à remplir certaines des fonctions de l'IMA. À cet égard, les États membres sont encouragés à accélérer l'opérationnalisation de l'IMA.</p> | VERT |
| 9. | <p>Décidé de permuter les thèmes du Symposium des Gouverneurs et du Séminaire Continental de l'ABCA au titre de l'année 2024, en raison du contexte international marqué par la hausse des prix et de la pertinence des sujets abordés. À cet égard, le thème du</p> | Secrétariat de l'ABCA | Durant la Réunion du Bureau de l'ABCA de 2024. | <p>La décision des Gouverneurs a été mise en œuvre par l'élaboration des Termes de Référence du Séminaire Continental de l'ABCA au titre de l'année 2024 et de la note conceptuelle du Symposium des Gouverneurs.</p> | VERT |

| | | | | | |
|-----|---|-----------------------|--|---|-------------|
| | <p>Séminaire Continental de 2024 devient « <i>Renforcement des systèmes de paiement pour promouvoir l'inclusion financière en Afrique et le commerce intra-africain : Défis et opportunités</i> » et le thème du Symposium des Gouverneurs « <i>Recours à l'analyse du Big Data, aux taux d'intérêt et à l'Intelligence Artificielle dans la lutte contre l'inflation</i> ». Ce choix est basé sur la prise en compte de l'importance de l'inflation dans le mandat des Banques Centrales.</p> | | | | |
| 10. | <p>Sélectionné les trois sous-thèmes ci-après pour le Séminaire Continental au titre de l'année 2024 :</p> <p>a) Améliorer les plateformes des systèmes de paiement pour promouvoir l'interopérabilité pour le commerce intra-africain : Opportunités et défis pour les Banques Centrales ;</p> <p>b) Utilisation des innovations, des solutions technologiques et de l'infrastructure de paiements digitaux pour renforcer l'inclusion financière en Afrique ;</p> <p>c) Rôle du développement des transferts de</p> | Secrétariat de l'ABCA | Durant la Réunion du Bureau de l'ABCA de 2024. | Le Séminaire Continental de l'ABCA au titre de l'année 2024 a été accueilli par la Banco de Moçambique du 3 au 5 juin 2024 à Maputo, Mozambique. Le rapport du Séminaire Continental a été élaboré. Les conclusions et les recommandations ont été présentées lors de la cérémonie de clôture de l'événement. | VERT |

| | | | | | |
|-----|--|--|---|---|-------------|
| | fonds transfrontaliers dans le renforcement de l'inclusion financière. | | | | |
| 11. | <p>Sélectionné les trois sous-thèmes ci-après pour le Symposium des Gouverneurs en 2024 :</p> <p>a) Relever les taux directeurs pour lutter contre l'inflation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Est-ce suffisant pour les Banques Centrales africaines ? • Quelles sont les implications pour la stabilité financière ? <p>b) Utiliser les FinTechs et l'Intelligence Artificielle pour contrôler l'inflation ; et</p> <p>c) Risques et opportunités liés à l'utilisation de l'analyse du Big Data et de l'Intelligence Artificielle pour la prévision de l'inflation et les décisions de politique monétaire.</p> | Secrétariat de l'ABCA | Durant la Réunion du Bureau de l'ABCA de 2024. | Le Symposium des Gouverneurs au titre de l'année 2024 sera accueilli par la Bank of Mauritius le 3 septembre 2024. La note conceptuelle du Symposium a été élaborée. | VERT |
| 12. | Pris note du rapport des Groupes de Travail de la Communauté des Superviseurs Bancaires Africains (CSBA) et a | CSBA / Secrétariat de l'ABCA / Banques Centrales | Avant les Réunions Annuelles de l'ABCA de 2024. | La Conférence et la Réunion de la Communauté des Superviseurs Bancaires Africains (CSBA) ont été accueillies par la Bank of Zambia les 29 et 30 avril 2024 à Lusaka, en | VERT |

| | | | | | |
|-----|---|---|---|---|--------------|
| | instruit le Secrétariat de l'ABCA d'envoyer des lettres de rappel aux deux (2) Banques Centrales restantes pour désigner un haut fonctionnaire pour le suivi des activités du Protocole d'Accord Multilatéral (PAM). | membres | | Zambie. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Président de l'ABCA, l'Honorable Gouverneur de la Bank of Zambia. S'agissant de la désignation des représentants des Banques Centrales, des relances ont également été envoyées aux Banques Centrales concernées. Seule la National Bank of Ethiopia n'a pas encore désigné son haut fonctionnaire. | |
| 13. | Demandé au Secrétariat de l'ABCA d'envoyer des lettres de rappel aux Banques Centrales pour signer le PAM. | Secrétariat de l'ABCA / Banques Centrales membres | Avant les Réunions Annuelles de l'ABCA de 2024. | Le 25 juillet 2024, des relances ont été envoyées aux Banques Centrales membres de l'ABCA pour qu'elles signent le PAM. À ce jour, vingt-quatre (24) Banques Centrales ont signé le PAM. | VERT |
| 14. | Instruit le Secrétariat de continuer à suivre le processus de signature des protocoles d'accord entre les Banques Centrales de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et d'autres Banques Centrales africaines, et de rendre compte des progrès accomplis lors des Réunions Annuelles de l'ABCA de 2024. | Secrétariat de l'ABCA / Banques Centrales de la CEA | Avant les Réunions Annuelles de 2024. | Des relances ont été envoyées aux Banques Centrales membres de l'ABCA concernées le 30 juillet 2024 pour qu'elles transmettent au Secrétariat une mise à jour de l'état d'avancement du processus de signature. À ce jour : - Le protocole d'accord entre la CBK et Bank Al-Maghrib a été signé ; - Le protocole d'accord entre la CBK et la Prudential Authority South Africa est en phase finale de négociation et devrait être exécuté sous peu ; - Le projet de protocole d'accord entre la CBK et la Central Bank of Egypt (CBE) a été révisé sur les plans technique et juridique. Il est actuellement en attente de signature ; - La CBE indique que le projet de protocole d'accord avec la Bank of Uganda (BoU) a été communiqué à l'Ambassade de la République d'Ouganda. L'Ambassade a demandé que le protocole d'accord soit tripartite et qu'il inclut la Cellule de Renseignement Financier de | JAUNE |

| | | | | | |
|-----|--|---|---------------------------------------|--|-------------|
| | | | | <p>l'Ouganda. La CBE a demandé à la BoU de contacter directement l'unité de lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme à ce sujet ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les informations fournies par Bank Al-Maghrib indiquent qu'une invitation à coopérer a été envoyée à la Bank of Uganda en 2017, avec un suivi en 2020. Aucun retour d'information n'a été reçu à ce jour ; - La BoU a demandé l'assistance du Secrétariat de l'ABCA pour la coordination du processus de rédaction. Le Secrétariat continuera à faciliter la signature du Protocole d'Accord entre les deux Banques Centrales, en collaboration avec la Central Bank of Libya (CBL). - Le protocole d'accord entre la CBE et la Bank of South Sudan (BOSS) a été signé en janvier 2021 ; - En ce qui concerne les protocoles d'accord entre la Bank of South Sudan et six (6) Banques Centrales (CBE, Bank Al-Maghrib, Central Bank of Libya, BCEAO, Central Bank of Sudan et National Bank of Ethiopia), le Secrétariat a reçu des projets de protocoles d'accord standards initiés unilatéralement par la BOSS. Suite à des échanges avec la BOSS, le Secrétariat a suggéré de procéder à des consultations préalables avec les Banques Centrales concernées avant de rédiger ces protocoles d'accord. | |
| 15. | Pris note du rapport du Groupe de Projet de l'ABCA sur l'intégration des systèmes de paiement et de ses deux (2) Groupes de Travail. | Groupe de Travail de l'ABCA | Durant la Réunion du Bureau de 2024. | Des courriers ont été échangés et une réunion virtuelle a également eu lieu concernant la contribution des Groupes de Travail au rapport à présenter lors de la prochaine réunion annuelle. | VERT |
| 16. | Instruit le Secrétariat de l'ABCA de transmettre aux Banques Centrales membres de l'Association le document sur les critères de sélection du pays hôte des Infrastructures des | Secrétariat de l'ABCA / IMFIS / Banques Centrales membres | Avant les Réunions Annuelles de 2024. | Par lettre en date du 28 mars 2024, le Secrétariat de l'ABCA a envoyé le document sur les critères de sélection du pays hôte des Infrastructures des Marchés Financiers d'Importance Systémique (IMFIS) aux Banques Centrales membres de l'ABCA afin qu'elles | VERT |

| | | | | | |
|-----|---|------------------------------------|---|--|-------------|
| | Marchés Financiers d'Importance Systémique (IMFIS) pour des commentaires additionnels au plus tard le 8 mai 2024. La version finale du document sera présentée au cours des Réunions Annuelles de 2024 à Tripoli, en Libye. | | | fassent part de leurs commentaires avant le 8 mai 2024. Par lettre en date du 28 juin 2024, les commentaires des Banques Centrales sur les critères de sélection du pays hôte des IMFIS ont été centralisés et envoyés au Groupe de Travail sur l'intégration des systèmes de paiement présidé par la Bank of Ghana. La version actuelle intégrant les commentaires des Banques Centrales a été reçue le 6 août 2024. | |
| 17. | Pris note du projet de création du Conseil de Stabilité Financière en Afrique (CSFA) et a demandé à la Central Bank of Egypt (CBE) de soumettre le projet des Termes de Référence (TDR) y afférents au Secrétariat de l'ABCA afin de le transmettre pour observations aux Banques Centrales membres de l'Association. La version finale du document sera présentée au cours des 46 ^e Réunions Annuelles. | CSFA / CBE / Secrétariat de l'ABCA | Avant les Réunions Annuelles de l'ABCA de 2024. | Par lettre en date du 3 avril 2024, l'ABCA a demandé à la Central Bank of Egypt (CBE) de lui soumettre le projet des Termes de Référence (TDR) pour la création du Conseil Stabilité Financière en Afrique (CSFA). - Ensuite, le Secrétariat de l'ABCA a transmis ledit document par lettre en date du 16 mai 2024 aux Banques Centrales membres pour commentaires. - Douze (12) Banques Centrales ont envoyé leurs commentaires. - Le tableau de synthèse a été envoyé à la CBE par lettre en date du 28 juin 2024. - La CBE a transmis la version actuelle intégrant les commentaires des Banques Centrales le 13 août 2024. | VERT |
| 18. | Instruit le Secrétariat de l'ABCA de définir un cadre formel pour la création des Groupes de Travail au sein de l'ABCA. | Secrétariat de l'ABCA | Avant les Réunions Annuelles de l'ABCA de 2024. | Le cadre pour la mise en place des Groupes de Travail au sein de l'Association a été élaboré et inscrit à l'ordre du jour. | VERT |
| 19. | Pris note du rapport du Symposium des Gouverneurs qui s'est tenu le 3 août 2023, à Livingstone, en Zambie. | Secrétariat de l'ABCA | Durant la Réunion du Bureau de 2024. | - Pas d'action requise. | - |
| 20. | Pris note du rapport du Conseil des Gouverneurs qui s'est tenu le 4 août | Secrétariat de l'ABCA | Durant la Réunion du Bureau de | - Pas d'action requise. | - |

| | | | | | |
|-----|--|--|---|--|-------------|
| | 2023, à Livingstone, en Zambie. | | 2024. | | |
| 21. | Pris note de la situation des contributions au budget de l'ABCA au titre de l'année 2024 et a instruit le Secrétariat de l'ABCA d'envoyer des lettres de relance, avec copie aux Présidents des Sous-régions, aux Banques Centrales qui n'ont pas encore payé leurs contributions de le faire. | Secrétariat de l'ABCA / Banques Centrales membres / Sous-régions de l'ABCA | Avant les Réunions Annuelles de l'ABCA de 2024. | Des relances ont été envoyées le 26 juillet 2024 aux Banques Centrales membres de l'ABCA concernées pour qu'elles versent leur contribution au budget de l'ABCA au titre de l'année 2024 avant les réunions annuelles qui se tiendront à Maurice. À ce jour, trente quatre (34) Banques Centrales ont déjà contribué. | VERT |
| 22. | Félicité la Banco de Cabo Verde pour son engagement à payer ses arriérés afin de contribuer à la régularisation de sa situation financière au sein de l'ABCA. | Banco de Cabo Verde | Après les Réunions Annuelles de 2024. | Par lettre en date du 12 avril 2024, le Secrétariat de l'ABCA a envoyé une lettre de remerciement à la Banco de Cabo Verde pour la régularisation de sa situation financière au sein de l'ABCA. | VERT |
| 23. | Demandé au Secrétariat de l'ABCA d'inviter la Banque Centrale Européenne (BCE) à participer aux réunions de l'Association prévues en 2024. | Secrétariat de l'ABCA / BCE | Avant les Réunions Annuelles de l'ABCA de 2024. | Par lettre en date du 27 mai 2024, une lettre d'information a été envoyée aux Banques Centrales membres et Institutions Internationales pour retenir la date des réunions annuelles de 2024. | VERT |
| 24. | Pris note de la participation des Banques Centrales membres de l'ABCA au programme de formations de la Federal Reserve Bank of New York (FRBNY) de 2023 et a demandé au Secrétariat de l'ABCA de transmettre aux Banques Centrales le programme de formations de la FRBNY de 2024 pour qu'elles y participent. Le Secrétariat a été chargé de partager les programmes de formations à venir avec les Banques Centrales dès qu'ils sont envoyés par la FRBNY. | Secrétariat de l'ABCA / FRBNY | Avant les Réunions Annuelles de l'ABCA de 2024. | Par lettre en date du 29 mars 2024, le Secrétariat de l'ABCA a transmis aux Banques Centrales le programme de formation au titre de l'année 2024 de la FRBNY pour qu'elles y participent. | VERT |

| | | | | | |
|-----|--|---|---|---|-------------|
| 25. | Demandé au Secrétariat de l'ABCA d'envoyer aux Banques Centrales membres la proposition actualisée du cadre de partenariat entre l'ABCA et les organisations extérieures, pour commentaires additionnels et définitifs à fin avril 2024, avant son adoption lors de la 46 ^e réunion du Conseil des Gouverneurs qui se tiendra le 2 août 2024 à Tripoli, en Libye. | Secrétariat de l'ABCA / Banques Centrales membres de l'ABCA | Avant les Réunions Annuelles de l'ABCA de 2024. | <p>Comme demandé, le Secrétariat de l'ABCA a envoyé la proposition révisée sur le cadre de partenariat entre l'ABCA et les organisations externes pour des commentaires additionnels et définitifs avant la fin du mois d'avril 2024.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par lettre en date du 16 avril 2024, ledit document a été envoyé aux Banques Centrales membres pour commentaires. - Onze (11) Banques Centrales ont envoyé leurs commentaires. - La version actuelle du cadre de partenariat tient compte des commentaires des Banques Centrales. | VERT |
| 26. | Pris note de l'organisation du Séminaire Continental de l'ABCA au titre de l'année 2024 sur le thème : « <i>Renforcement des systèmes de paiement pour promouvoir l'inclusion financière en Afrique et le commerce intra-africain : Défis et opportunités</i> » par la Banco de Moçambique à Maputo, au Mozambique, du 3 au 5 juin 2024. | Secrétariat de l'ABCA / Banco de Moçambique | Durant la Réunion du Bureau de 2024. | Le Séminaire Continental au titre de l'année 2024 s'est tenu à Maputo, au Mozambique, du 3 au 5 juin 2024. | VERT |
| 27. | Noté que les Réunions Annuelles de l'ABCA au titre de l'année 2024 se tiendront à Tripoli, en Libye, du 28 juillet au 2 août 2024. | Secrétariat de l'ABCA / Central Bank of Libya | Durant la Réunion du Bureau de 2024. | Après concertation avec certaines Banques Centrales, les Réunions Annuelles de l'ABCA au titre de l'année 2024 seront organisées par la Bank of Mauritius, qui en a été informée par lettre en date du 3 juillet 2024. | VERT |

LEGENDE : Vert – Activité terminée, **Jaune** - Travaux en cours/Activité à réaliser